



PROCES VERBAL
N° 55/CNCMP/2016
DU 21/12

Le mercredi 21 décembre 2016 à 13:00 H le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

Etait absent:

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE
DES AMÉNAGEMENTS AGRICOLES ET DES TRAVAUX**

1°/- Examen de la décision de la CPMP/SNAAT rendant infructueux le DAO relatif à l'acquisition d'un camion atelier destiné aux petites réparations sur chantier du matériel de la SNAAT, Réf lettre N° 042/CPMP/SNAAT reçu le 14 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SNAAT rendant infructueux ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

2°/- Examen du DAO relatif à la construction des latrines à Nouakchott. réf 1480/CPMP/Si recue le 16 Décembre 2016

Décision

Ce point est reporté pour les éléments suivants:

- dossier et plan d'exécution;
- revoir les critères de qualification à la baisse.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOMELEC

3°/- Examen du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à l'établissement de la liste restreinte de consultants pour la mission de contrôle, de la coordination et de la supervision des travaux du projet de construction d'une centrale éolienne de 100 Mw à Boulenouar et de son raccordement à la ligne 225 Kv reliant Nouakchott à Nouadhibou, réf lettre 1983/CPMP/ SOMELEC reçue le 20 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

4°/- Examen de deux rapports d'évaluation des offres financières relatives à la construction de lignes électriques 90/33/KVA et des postes associés; réf lettre n° 1982 reçue le 19 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits rapports d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

5°/- Examen du Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) pour l'année 2017.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.

6°/- Examen de la demande de remise de pénalité de retard d'exécution du marché n° 439/F/37 /CPMPSI/2015, réf lettre n°347/CPMP/SI reçue le 15 Déc 2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de remise des pénalités de retard pour un montant de 1.988.363 UM.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

7°/- Examen du DAO relatif aux travaux de Construction d'un hôpital de 150 lits à Atar et d'un centre d'hémodialyse de 19 générateurs à Nouakchott, réf lettre N° 1206/CPMP/Ss reçu le 15 décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION ET LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

8°/- Examen de la décision de CPMP/SACC rendant infructueux l'appel d'offres relatif à l'acquisition de trois (3) véhicules tout terrain (4X4) Pick-up au profit de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI). Ref : lettre N° 143/P/CPMSACC reçu 19/12/2016.

Décision

sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SACC rendant infructueux ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

9°/- Examen du projet d'avenant relatif à la fourniture et pose du matériel de clôture, réf lettre n°681/CPMP/SR reçue le 06. 12. 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer pour une moins value de 7.410.725 UM.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

10°/- Examen de la décision de la CPMPSBIE rendant infructueux la demande de propositions relative au recrutement d'un consultant chargé de l'audit environnemental du champ pétrolier de Chinguity, ref lettre 0311/CPM/SSBIE du 16 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SSBIE rendant infructueuse ladite demande de propositions.

11°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de 262 blocs de latrines publiques en 5 lots distincts dans les localités du Gorgol et de l'Assaba, Ref lettre 308/CPMPSSBIE reçue du 09 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETÉ

12°/- Examen de l'avis international à manifestation d'intérêts relatif à l'étude d'inventaire exhaustif des sols dans la vallée du fleuve Sénégal, réf lettre 418/CPMP/SsouV reçue le 13 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis de manifestation d'intérêt.

13°/- Examen de l'avenant n°1 au marché relatif à la construction d'un réseau électrique dans la commune de R'Kiz, réf lettre n°423/CPMPS.Souv reçue le 19 Décembre 2016

Décision

ce point est reporté pour justifier le montant des itéms non prévus dans le montant initial (éclairage public...)

14°/- Examen de quatre (04) projets de marchés relatifs à la confection et à la livraison de tables-bancs et bureaux de maître dans la Wilaya du Ghidimagha ; réf 0421/CPMPSSouv recue le 19 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit:

- Lot 1 : avec l'entreprise SGMC pour un montant de 34.745.480 UM TTC et un délai de livraison de soixante (60) jours ;
- Lot 2 : avec l'entreprise SOC pour un montant de 24.548.000 UM TTC et un délai de livraison de soixante (60) jours ;
- Lot 3 : avec l'entreprise SGMC pour un montant de 44.061.440 UM TTC et un délai de livraison de soixante (60) jours ;
- Lot 4: avec l'entreprise SGMC pour un montant de 28.736.100 UM TTC et un délai de livraison de soixante (60) jours.

15°/- Examen du projet de marché relatif à la fourniture et l'installation d'équipements de 25 postes de santé, d'un centre de santé et de deux maternités. Réf : lettre N° 420/CPMPSSouv du 15 décembre 2016 reçu le 19 décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec CDI pour un montant de 194.005.772 UM TTC et un délai de livraison de quatre vingt dix (90) jours.

LE PRÉSIDENT
AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Brahim Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa Kassim
- Maalouma Limam Dahi

